

PARLEMENT  
DE LA  
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2012-2013

---

25 FÉVRIER 2013

---

AUDITION DES REPRÉSENTANTS DU CYCLISME  
EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES -  
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

—  
RAPPORT DE COMMISSION

PRÉSENTÉ AU NOM DE LA COMMISSION DES FINANCES, DE LA COMPTABILITÉ,  
DU BUDGET ET DU SPORT  
PAR M. PIERRE MIGISHA.

---

**TABLE DES MATIÈRES**

<b>1</b>	<b>Présentation de M. André Antoine, Ministre des Sports</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Présentation de M. Yves Vanassche, administrateur-délégué du TRW'Organisation</b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>Présentation de M. Jean Eylenbosch, président du TRW'Organisation</b>	<b>4</b>
<b>4</b>	<b>Présentation de M. Thierry Maréchal, président de la Fédération cycliste Wallonie-Bruxelles</b>	<b>4</b>
<b>5</b>	<b>Présentation de M. Michel Dernies, Directeur Sportif de l'Equipe cycliste Wallonie-Bruxelles</b>	<b>4</b>
<b>6</b>	<b>Présentation de M. Christophe Brandt, Directeur Sportif de l'Equipe cycliste Color code Bio-Wanze</b>	<b>4</b>
<b>7</b>	<b>Echanges de vues</b>	<b>4</b>
	<b>ANNEXE 1</b>	<b>12</b>
	<b>ANNEXE 2</b>	<b>31</b>

## 1 Présentation de M. André Antoine, Ministre des Sports<sup>(1)</sup>

M. Antoine présente les principaux artisans du renouveau du cyclisme francophone qui proviennent à la fois des secteurs privé et public.

Il leur rend un hommage appuyé en considérant que l'essor du cyclisme actuel est dû en grande partie à leur action.

Le ministre propose d'intituler son intervention : « le cyclisme 2009-2014, l'Heure des records » eu égard aux multiples apports publics et privés et à la présence de trois équipes cyclistes.

M. le Ministre rappelle que la Wallonie est une terre ancestrale et constitue une part des racines du cyclisme. Il ajoute que de nombreux champions et de nombreuses courses ont fait la renommée de ce sport.

Dans un deuxième temps, il dresse un état des lieux de la fédération cycliste et de ses cercles en soulignant le nombre extraordinaire de bénévoles et de signaleurs qui permettent à ces courses d'exister.

M. le ministre doit pourtant constater qu'il devient difficile de mobiliser ces bénévoles. Une journée spécifique leur sera consacrée dans quelques temps.

Quant au cyclisme du haut niveau, il a fallu faire face au manque de représentation des coureurs francophones dans le peloton avec, notamment la mise en place d'une structure pyramidale.

A cet égard, le ministre remercie les différents partenaires privés qui se sont associés à l'impulsion publique et spécifiquement MM. Luc Versele (Crédit agricole) et M. Jean Eylenbosch (Coca-Cola) pour leur réel investissement dans le sport.

Pour l'équipe VTT, M. le Ministre salue le travail et la présence de M. Thierry Maréchal, président de la fédération cycliste.

Au niveau scientifique, le ministre relève l'existence du Centre de l'évaluation de la performance sportive à Louvain-la-Neuve (CEPS).

Il présente également les différentes équipes cyclistes et leurs objectifs fixés dans une structure de formation et de développement pyramidale.

Abordant la promotion du cyclisme, le ministre précise que seules deux manifestations sont à l'équilibre ou en bénéfice, à savoir Paris-Roubaix et le Tour de France. Les autres doivent fonctionner sur base d'un partenariat financier avec le sec-

teur public et/ou privé.

Il ajoute que sur les six prochains championnats de Belgique, La Fédération Wallonie-Bruxelles est partenaire pour quatre d'entre-eux.

En outre, le ministre insiste sur le soutien à la retransmission télévisuelle et le partenariat avec la RTBF sur une série de courses (Tour de Wallonie, Grand Prix de Wallonie, Le Samyn, . . .).

Aux plaintes régulières de M. Dodrimont sur ce sujet, le Ministre souhaite lui dire que contrairement au député, le ministre doit compter et tenir compte des moyens budgétaires limités.

Un autre volet de la promotion concerne le soutien aux volontaires via la fête des bénévoles ou l'organisation d'une journée pour les cyclotouristes.

Sur la thématique du dopage, le ministre considère qu'il y a une injustice pour le cyclisme par rapport aux autres sports car celui-ci est observé au microscope, ce qui n'est pas le cas des autres disciplines.

En 2013, il y aura de l'ordre de 1.500 contrôles avec une tolérance zéro.

Pour conclure son intervention, M. le Ministre estime que le cyclisme, c'est plus que du sport. C'est sans doute le seul sport gratuit qui permet des retombées sur le patrimoine et l'économie mais également sur la santé, l'environnement et la famille.

Ce renouveau du cyclisme francophone permet de considérer cette législature comme étant celle des records.

## 2 Présentation de M. Yves Vanassche, administrateur-délégué du TRW'Organisation

M. Vanassche prend la parole pour indiquer qu'il est à la fois directeur-général adjoint de l'adeps, responsable des étapes belges du Tour de France depuis 1989, expert au cabinet du Ministre des Sports et administrateur-délégué du Tour de Wallonie depuis 1980.

Ensuite, M. Vanassche fait un exposé dont le contenu se trouve à l'annexe n° 2.

(1) Les éléments repris ci-dessous viennent compléter les considérations reprises dans le fichier PowerPoint à l'annexe n°1 et qui constituent l'essentiel de l'intervention du Ministre des Sports.

### 3 Présentation de M. Jean Eylenbosch, président du TRW'Organisation

M. Eylenbosch se présente comme vice-président du TRW'Organisation et de B-Cycling, l'asbl faitière de la Ligue Vélocipédique Belge.

D'emblée, il évoque l'importance des partenariats dans le cadre de la recherche de moyens humains et financiers et stipule que la société pour laquelle il travaille (Coca-Cola) met en valeur cet aspect à travers la valorisation des modes de vie sains et le mouvement.

En outre, il estime qu'il faut également montrer une image plus positive de ce qui se fait en Wallonie, notamment le Tour de Wallonie et la professionnalisation de cette initiative.

### 4 Présentation de M. Thierry Maréchal, président de la Fédération cycliste Wallonie-Bruxelles

M. Maréchal précise qu'il ne vient pas du cyclisme traditionnel mais du secteur du vélo tout-terrain (VTT).

En 1984, le VTT a fait son apparition en Belgique avec la mise en place progressive de la fédération belge de VTT.

En 1990, l'Union Cycliste Internationale (UCI) et la Royale Ligue Vélocipédique Belge (RLVB) ont demandé à cette fédération VTT de les rejoindre.

M. Maréchal ajoute que, jusqu'en 2002, il assuré la présidence de cette fédération au sein de la RLVB tout en gardant le contact avec le VTT au niveau international.

En 2002, la scission de la fédération nationale a permis de prendre conscience du caractère moribond du VTT du côté wallon par rapport à la Flandre. Depuis lors, M. Maréchal a accepté de prendre la présidence de la nouvelle fédération cycliste francophone.

Très vite, un état des lieux a été réalisé afin lancer de nouveaux défis, sachant qu'à cette époque, aucun coureur de haut niveau n'appartenait aux clubs francophones.

M. Maréchal explique que les structures de clubs ont été modifiées afin d'en regrouper certains. Ensuite, avec M. Vanassche, la structuration entre le monde amateur et professionnel s'est mise en place, ce qui s'est avéré être un succès.

M. Maréchal évoque la création de l'équipe VTT Mérida Wallonie en 2012 avec des résultats

très rapides.

Pour l'avenir, il estime qu'il faudra se pencher sur le cyclisme féminin et le BMX qui est une discipline inscrite au jeux olympiques.

### 5 Présentation de M. Michel Dernies, Directeur Sportif de l'Equipe cycliste Wallonie-Bruxelles

M. Dernies se présente en rappelant qu'il est un ancien coureur professionnel et qu'il est directeur sportif de l'équipe Wallonie-Bruxelles depuis deux ans.

### 6 Présentation de M. Christophe Brandt, Directeur Sportif de l'Equipe cycliste Color code Bio-Wanze

M. Brandt souligne qu'il a lui aussi été coureur professionnel, notamment dans l'équipe de la Loterie Nationale.

Depuis la fin 2010, il a intégré le Centre de formation du cyclisme francophone (CFCF) et la direction technique de la fédération francophone de cyclisme.

Depuis 2012, il est le directeur sportif responsable de l'éclosion des jeunes talents dans l'équipe Color code.

Il se réjouit des structures qui ont été mises en place et du fait que, désormais, un jeune coureur n'a plus forcément besoin d'aller en Flandre ou dans un pays étranger pour réussir.

### 7 Echanges de vues

M. Crucke remercie les personnes invitées et souligne qu'à l'heure actuelle, la Wallonie vit de merveilleuses pages dans le cyclisme. Il ajoute que les personnes présentes en commission ce jour participent à cet élan tant en relevant le travail réalisé par le gouvernement et le ministre des sports.

Evidemment, derrière ce constat positif, M. Crucke souhaite évoquer quelques considérations plus problématiques.

Par rapport au dopage, si on peut souhaiter qu'il ne soit plus présent dans le sport en général et dans le cyclisme en particulier, M. Crucke considère que ce n'est malheureusement pas le cas. Cela fait 50 ans qu'on affirme qu'il n'y a plus de dopage et pourtant, le commissaire aimerait y croire un jour.

Il souhaiterait connaître les garanties à mettre en place et ce qui peut être mis en œuvre pour que le dopage ne puisse plus exister sur le territoire wallon.

M. Crucke confirme que le travail est encore à faire auprès de certains clubs, notamment quand on entend la critique portée à l'encontre d'un député provincial qui avait osé conditionner l'aide publique à une course au fait qu'il n'y ait pas de dopage.

M. Crucke insiste également sur le changement des mentalités pour éviter le dopage.

Sur la question du volontariat, le commissaire évoque un rapport de police au sein du « Pays des Collines » en Wallonie Picarde qui relatait la difficulté à garantir la sécurité des courses à venir car si le nombre de volontaires fournis *a priori* par les organisateurs de courses cyclistes est assuré, il faut constater que nombre de ceux-ci manquent à l'appel sur le terrain.

Il y a donc un risque de pénurie dans le volontariat qui peut être couplé à un manque de formation des volontaires. En outre, la responsabilité des politiques est également engagée.

Sur ce point, M. Crucke demande quelles sont les démarches entreprises au sein de la fédération et dans les clubs.

S'adressant à M. Eylenbosch, le commissaire voudrait savoir comment faire le lien entre le sport cycliste et l'économie ; c'est à dire comment la valorisation de ce sport peut avoir des retombées économiques et comment les calculer.

A l'estime du député, la force du lien entre les deux aspects participera certainement à améliorer les retombées financières en faveur du cyclisme.

En abordant le thème de la gratuité du cyclisme en tant que dernier sport populaire, M. Crucke se demande si cette situation est tenable à terme ou si des évolutions sont programmées. Il s'interroge également sur des modèles de rémunérations qui pourraient exister dans d'autres pays ou régions.

M. Crucke voudrait entendre quelques considérations à propos du cyclisme en salle et du vélodrome et estime que pour parfaire ce qui est progressivement mis en place, cette piste doit être abordée et réfléchie.

Sur le cyclisme féminin, le commissaire se réjouit que la thématique soit abordée. Il relève que souvent, il y a un sentiment que la tentation du dopage dans le sport féminin est moins présente et que l'effort est plus conforme à ce que le commun des mortels estime pouvoir faire.

Si ce constat est en partie erroné, M. Crucke considère qu'il faut dans tous les cas miser sur le sport féminin.

A propos du Run and Bike, M. Crucke s'interroge sur le départ de ce sport vers la fédération d'athlétisme et estime que l'offre pour ce sport en Wallonie ne répond pas forcément à la demande importante.

Pour conclure, M. Crucke interpelle les personnes invitées sur les relations entre la Flandre et la Wallonie et sur le fait de savoir si la Wallonie est mieux respectée avec les réformes engrangées. En outre, il voudrait être informé quant à l'apport réel de la régionalisation de la politique sportive en faveur du sport.

M. Migisha remercie les intervenants pour leur disponibilité et leur présence pour un sport qui est hyper populaire en Belgique.

Dans un premier temps, M. Migisha s'interroge sur la hauteur et l'efficacité des moyens mis à disposition des jeunes pour la formation.

En ce qui concerne le recrutement, le commissaire interpelle les invités sur le ratio Wallonie et le ratio Bruxelles dans les équipes cyclistes « Wallonie-Bruxelles » car il craint que le potentiel bruxellois ne soit pas assez exploité.

Par rapport aux données statistiques concernant les résultats des équipes entre 2011 et 2012, M. Migisha souhaite savoir quels sont les événements ou paramètres qui peuvent expliquer ce différentiel à la baisse entre ces deux années.

Sur le Tour de Wallonie, le député précise que cette course débute au moment où le Tour de France se termine. A cet égard, il se demande comment considérer cette juxtaposition au niveau du timing considérant que cela peut avoir tantôt un effet positif sur la mobilisation, tantôt un effet négatif sur le suivi de la course après un événement aussi important que le Tour de France.

M. Migisha se dit interpellé par l'écart entre la Wallonie et la Flandre en matière de pratique du cyclo-cross et aimerait connaître ce que ce sport pourrait amener du côté francophone à l'avenir et comment expliquer cet écart historique.

Le commissaire aborde la thématique de la spécificité des coureurs selon qu'ils soient des sprinters ou des grimpeurs et la valorisation de leurs performances

Il demande aux directeurs sportifs si un travail distinctif de préparation est mené à cet égard ou si la part d'inné est plus importante.

En rejoignant l'intervention de M. Crucke sur

le dopage, le commissaire rappelle les chiffres 2011 des contrôles anti-dopage avec moins de deux pour cent de dopage relevé dans le cyclisme. Au-delà des données rassurantes, il interroge les intervenants sur les moyens mis en place pour lutter efficacement contre le dopage et les mesures qui pourraient utilement être mises en place à l'avenir pour éradiquer ce fléau.

Pour terminer, M. Migisha sollicite des informations sur l'impact des bonnes performances des élites et spécialement de Philippe Gilbert sur l'évolution des affiliations.

M. Diallo remercie les intervenants pour leur participation aux travaux de la commission.

Au nom de son groupe, il aimerait insister sur l'importance du cyclisme, qui est par nature un sport qui peut rassembler de multiples publics, de tous horizons et de toutes générations, pour une pratique en amateur ou à un niveau plus élevé.

C'est un sport très exigeant, spectaculaire et à la fois proche. A ses yeux, c'est aussi sans doute ce qui justifie la ferveur qu'il peut susciter au sein de la Fédération Wallonie- Bruxelles.

Sur la question du dopage, M. Diallo considère qu'il ne faut pas rêver en la matière et qu'on n'arrivera pas à éradiquer totalement ce phénomène, quel que soit le sport.

A cet égard, il estime que si on a souvent l'œil sur le cyclisme, c'est aussi ce sport qui mène le plus grand combat sur la lutte contre le dopage.

Cette lutte doit se poursuivre et le commissaire confirme qu'il s'agit d'une de ses batailles depuis longtemps. Il ajoute qu'il faut mettre en place des outils de prévention notamment parce la pyramide mise en place dans le cyclisme permet d'agir à la base avec les plus jeunes.

M. Diallo espère qu'à l'avenir, on pourra envisager ce sport avec moins de dopage mais insiste sur l'exigence imposée par ce sport et l'engrenage médiatique et financier autour du cyclisme.

Dans le cadre de son exposé, M. Diallo rejoint la demande de M. Migisha quant à la présence réelle de la fédération et des équipes cyclistes en Région bruxelloise en matière de sensibilisation du public et d'accompagnement des jeunes.

Concernant l'organisation d'évènement de portée internationale, le commissaire insiste une fois encore sur l'importance des sports populaires comme le cyclisme et l'utilité de se pencher sur la pertinence de jouer un rôle moteur ou de soutien (selon les cas) sur les candidatures à l'organisation d'évènements internationaux.

Ceci dit, vu le coût, il ajoute qu'il faut choisir de manière opportune les évènements et les partenariats. Il interpelle les différents orateurs sur la question de la planification de ce type d'approche, y compris en se mettant autour d'une table avec d'autres disciplines pour échanger expertise, bonnes pratiques et, le cas échéant, mutualiser des ressources éventuelles.

Concernant le financement, M. Diallo précise qu'il s'agit davantage d'une question adressée au ministre. Il souhaiterait avoir des informations quant à la répartition entre les financements publics et privés. A ses yeux, il importe d'identifier clairement les mouvements financiers destinés aux différents projets relatifs au cyclisme, en ce compris les allocations de base destinées à la promotion d'évènements sportifs en Fédération Wallonie- Bruxelles.

Dans la mesure où le ministre a cité un partenariat en matière de retransmission audiovisuelle sur plusieurs courses cyclistes wallonnes, M. Diallo aborde le contrat de gestion de la RTBF et demande des explications au ministre à propos de l'article 66, .2, e) dudit contrat qui prévoit un financement complémentaire pour la captation d'évènements sportifs se déroulant en Wallonie, d'un montant de 150.000 euros par an de 2013 à 2017 inclus. Le député se demande si ce montant de 150.000 euros est, ou non, complémentaire aux 200.000 euros repris dans la convention-cadre quinquennale avec la RTBF et, le cas échéant, si le montant de 150.000 euros visé à l'article 66 n'est destiné qu'au cyclisme.

En faisant référence au paracyclisme, M. Diallo se demande si un projet futur d'une équipe paracycliste est à l'ordre du jour au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

M. Noiret aborde la question du sport en tant que reflet de notre société en considérant qu'avec la quête consistant à vouloir gagner à tout prix, il n'est nullement étonnant que le dopage soit présent dans le sport.

Il faut certes lutter, mener des campagne et faire de la recherche mais si on garde cette conception, le dopage est quasi inévitable.

M. Noiret souhaite affirmer qu'à son estime, le sport est d'abord un instrument de développement des personnes à titre personnel ou collectif. Le sport comporte une dimension éducative au-delà de l'aide pour devenir un champion. Il s'agit donc de faire du sportif un individu épanoui capable d'altruisme.

Le commissaire aimerait obtenir des informations à propos de l'accompagnement structurel des

jeunes en devenir pour qu'ils puissent tendre vers un idéal humain, au-delà de la question purement sportive. A ses yeux, les valeurs du sport (fair-play, éthique, ...) ne sont pas assez visibles.

M. Dodrimont se réjouit de la tenue de la réunion avec un panel représentatif du monde wallon du cyclisme.

Toutefois, il regrette qu'on ait pas pu associer des représentants des clubs formateurs afin d'avoir un éclairage particulier alors qu'il a déjà insisté plusieurs fois sur l'importance de ne pas oublier ces clubs dans l'ensemble du travail accompli.

Il faut éviter la pénurie dans le vivier des recrutements, ce qui suppose de ne pas négliger les clubs.

Tout en relevant l'initiative annoncée par M. Vanassche quant à la possibilité d'envisager quatre réunions par an avec ces petits clubs formateurs, le commissaire demande si ceux-ci disposent de moyens suffisants pour remplir leur rôle et si leur travail est satisfaisant.

M. Dodrimont souligne que ces clubs poussent quelques cris par rapport à leur situation dans le paysage cycliste francophone. Il cite plusieurs propos dont ceux de M. Jean Mathy.

Pour l'organisation des courses et le recours aux bénévoles et signaleurs, M. Dodrimont demande s'il faut rémunérer et professionnaliser ceux-ci comme on le fait pour le Tour de Wallonie.

Ensuite, en évoquant les lieux emblématiques de Wallonie, le commissaire interpelle les différents invités sur les infrastructures routières et les différents aménagements qui réduisent la vitesse mais qui ne sont pas toujours compatibles avec la sécurité des courses cyclistes. Il estime que les responsables du cyclisme devraient se faire entendre dans des dossiers d'aménagement.

M. Dodrimont examine la question de la couverture médiatique des événements cyclistes en demandant le taux de satisfaction des orateurs concernant les courses organisées en Wallonie mais aussi concernant les efforts réalisés par la RTBF pour les événements internationaux avec l'impact possible au niveau des annonceurs publicitaires.

*In fine*, le commissaire souhaite des éclaircissements quant à l'organisation d'un championnat du monde de cyclisme en Wallonie liée à l'émergence de coureurs wallons de premier plan. Il estime qu'il faudrait une mobilisation autour d'une telle organisation en considérant l'importance de l'événement avec le potentiel actuel de ces cyclistes

wallons.

M. Mouyard, président, demande à M. Dodrimont si celui-ci souhaite faire une demande particulière à la commission quant aux auditions.

M. Dodrimont lui répond que, en fonction des réponses qui lui seront fournies, il serait de l'intérêt des parlementaires de compléter leur information en entendant les clubs formateurs qui ne sont pas présents ce jour.

Dans un premier temps, il propose d'entendre les réponses qui lui seront formulées.

M. Mouyard propose de procéder ainsi et de faire un point après les réponses.

M. Maréchal, président de la fédération cycliste Wallonie-Bruxelles souhaite apporter les réponses au grand nombre de questions posées.

S'agissant du vélodrome, pour la partie infrastructures, cela relève du politique. Pour la partie concernant le cyclisme sur piste, il précise que l'équipe wallonne se comporte très bien, même si cela coûte cher puisqu'il faut se rendre sur les infrastructures flamandes à Gand.

Sur le rôle de la formation, M. Maréchal confirme que sa fédération forme les bénévoles, les moniteurs, les éducateurs mais aussi les signaleurs et les chauffeurs en collaboration avec la police fédérale.

A cet égard, il lance un cri d'alarme quant à la disparition progressive du bénévolat et à la nécessité de trouver une législation adaptée pour y faire face.

En réponses aux questions relatives au dopage, M. Maréchal considère qu'on peut en parler très longuement. Pour lui, la fédération doit rester dans le domaine de la prévention mais ne doit plus agir dans le cadre des contrôles et des sanctions.

Sa fédération a pris les devants en confiant l'ensemble des contrôles à la cellule responsable des contrôles de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Docteur Daloze).

Si un contrôle se révèle positif, celui-ci est transmis à la commission mise en place avec l'AISF qui prend les sanctions en toute indépendance.

Au niveau mondial, M. Maréchal considère qu'il y a beaucoup trop d'intervenants (fédérations internationales et nationales, AMA, Communautés, ...).

Si le dopage continuera à exister à l'avenir, il faut néanmoins poursuivre le travail dans tous les sports et pas uniquement le cyclisme (à l'image de

« l’Affaire Puerto » où les noms des seuls 28 cyclistes sur 129 cas cités ont été rendus publics).

M. Maréchal affirme que chaque fédération sportive devrait agir comme la fédération cycliste en jouant la transparence.

M. Crucke prend la parole pour évoquer le fait qu’il a été révélé que la fédération internationale de cyclisme avertissait certains coureurs lorsque leur taux (hématocrite, . . .) était proche de la sanction. Il demande si M. Maréchal couvre ce type de messages.

M. Maréchal confirme qu’il ne couvre absolument pas ce type d’information tout en n’approuvant pas non plus le fait d’avoir déterminé précisément un taux d’hématocrite à 50 %, même si aucune solution parfaite n’a pu être proposée sauf à suivre ces taux sur de nombreuses années.

Abordant le Run And Bike, les pratiquants viennent essentiellement de la course à pied. Ils se sont donc tournés naturellement vers la fédération d’athlétisme.

En ce qui concerne les relations avec la Flandre, M. Maréchal fait savoir que si la fédération est scindée, la Flandre, la Wallonie et la fédération nationale occupent le même siège social à Bruxelles.

Les relations sont bonnes mais supposent également de la vigilance et de l’attention.

A cet effet, il souligne que la représentation francophone au sein de la RLVB est huit fois moindre que du côté flamand et pourtant celle-ci est respectée et écoutée.

M. Tom Van Damme est à la tête de la fédération nationale parce que les wallons ont voté en masse pour lui. De plus, il est strictement payé pour assumer ce rôle puisqu’il en fait son métier.

Pour les clubs formateurs, M. Maréchal informe les commissaires que chaque année, la fédération reverse 40.000 euros à ces clubs et aux écoles de cyclisme.

Il est très attentif à ces clubs mais il considère qu’il faut envisager une restructuration et ne pas continuer à vouloir jouer dans toutes les catégories (jeunes, juniors, élites).

Quant aux propos de M. Mathy, le problème est différent puisque le partenaire à qui il avait été fait appel pour le club de Seraing à un jour décidé de reprendre son argent et les coureurs vers le nord du pays.

Abordant le paracyclisme, M. Maréchal rappelle qu’il existe une fédération qui s’occupe des personnes handicapées. Une collaboration existe

avec cette fédération et l’intervention se limite alors à la représentation au niveau international.

Pour conclure, le président de la fédération francophone relève qu’en dix ans, le cyclisme francophone est passé du stade du mépris à la fierté. Les collègues flamands reconnaissent cette évolution et cherchent à copier ce modèle.

Cette perspective dépasse le seul sport pour montrer que la Wallonie gagne.

M. Vanassche évoque à nouveau la débat concernant M. Jean Mathy en insistant sur le fait que ce dernier est à la base du paiement des signaleurs (30 euros/signaleur).

Pour les dates du Tour de Wallonie, il a fallu tenir compte du changement de dates des championnats du monde qui se disputaient préalablement fin août. La course wallonne permet donc aux meilleures équipes nationales de se préparer juste avant ces championnats.

Depuis quelques temps, le Tour de Wallonie a été déplacé juste après le Tour de France pour plusieurs raisons.

Une équipe « Pro Tour » comporte 27 coureurs dont neuf vont au Tour de France. Sur les 16 coureurs disponibles, sept viennent au Tour de Wallonie.

En 2013, il y a aura la certitude d’avoir Tom Boonen et Philippe Gilbert au Tour de Wallonie puisque ceux-ci ne seront pas au Tour de France.

S’agissant de la retransmission et de la médiation des courses, l’intervenant signale qu’Euro-sport International a souhaité signer un contrat de trois ans pour retransmettre le Grand Prix de Wallonie sur base des images de la RTBF, ce qui permet une diffusion dans un grand nombre de pays.

Au niveau de Bruxelles et de la Communauté germanophone, il n’y a pas de clubs cyclistes. Pour combler cette lacune, deux coureurs ont rejoint les équipes wallonnes. Au total, il y a donc 11 wallons, un germanophone et un bruxellois dans l’équipe de M. Michel Dernies.

Pour l’aspect budgétaire, le Tour de Wallonie dispose de moyens à hauteur de 1,9 million d’euros dont 17 % proviennent de la Fédération Wallonie-Bruxelles et 23 % de la Région wallonne.

Pour sa part, l’équipe Wallonie-Bruxelles a un budget de 1,2 million d’euros (42 % de la Fédération Wallonie-Bruxelles) et l’équipe Color-code dispose d’un million d’euros (45 % de la Fédération Wallonie-Bruxelles).

Pour l’organisation d’un championnat du

monde, M. Vanassche précise qu'il faut prévoir un budget de 17 millions d'euros, soit 10 fois le budget actuellement accordé par la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région wallonne pour le cyclisme, en ce compris le budget-programme de la fédération cycliste.

Si on souhaite organiser ce championnat en Belgique, la Flandre pourrait gérer les épreuves « contre la montre » tandis que les épreuves individuelles arriveraient à Namur. Néanmoins, la décision devra venir des responsables politiques avec une intervention du Fédéral, des Régions et de l'Armée.

Sur la question de la gratuité de l'accès à ce championnat, M. Vanassche considère que la Wallonie souhaite maintenir ce principe avec une possibilité de prise en charge partielle par le privé.

Abordant la question des infrastructures routières, l'orateur est bien obligé de constater qu'il s'agit d'un problème présent dans de nombreux pays. Cependant, il tient à préciser qu'il y a d'excellentes relations avec le responsable des routes en Wallonie.

Avant chaque course, les principaux organisateurs se réunissent pour anticiper ces problèmes d'aménagements.

M. Dernies revient sur le thème du dopage en rappelant que le cyclisme francophone s'inscrit dans le Mouvement pour un cyclisme crédible. Il explique que son équipe doit être la plus propre possible et il fait passer régulièrement le message qu'après le cyclisme, il y a aussi la vie. Les contrôles inopinés sont donc importants.

Sur l'écart entre les résultats de 2011 et 2012, cela tient au fait que pour 2011, certains coureurs étaient prêts à passer en « Continental Pro » ou en « Pro Tour ». Trois coureurs étaient murs pour ce changement de catégorie suite à l'excellent travail fait dans l'équipe cycliste Wallonie-Bruxelles.

Pour 2013, M. Dernies estime que l'équipe sera à nouveau très performante même si le but premier n'est pas de gagner toutes les courses mais de faire progresser les coureurs vers les équipes supérieures.

Il confirme qu'il a manqué un certain nombre de résultats en 2012 mais des progrès sont à venir notamment avec l'excellent travail déjà réalisé dans l'équipe de Christophe Brandt, sans pour autant dénigrer tout ce qui se fait à la base et qui doit se poursuivre chez les aspirants, débutants et juniors.

M. Dernies ajoute encore qu'il faut éviter d'exposer trop vite les plus jeunes à un système profes-

sionnel mais plutôt laisser ceux-ci s'épanouir dans l'envie de faire du vélo plutôt que d'exiger des résultats trop rapidement.

Pour ce qui concerne les relations avec la Flandre, il n'y a aucun problème dans le peloton des directeurs sportifs avec le deux équipes flamandes.

Sur la spécificité des coureurs, la morphologie ne peut être modifiée. M. Dernies considère qu'il vaut mieux perfectionner un coureur dans ce qu'il a de meilleur plutôt que vouloir imposer du sprint à un grimpeur.

M. Eylenbosch prend la parole pour répondre à la question de l'interaction entre le sport et l'économie.

Selon ses dires, le sport va de pair avec des valeurs comme c'est également le cas dans le monde de l'entreprise. Il y a une philosophie et des valeurs à défendre dans la manière de se dépasser. Il ajoute qu'il faut également tenir compte qu'un sportif se nourrit d'exemplarité et de modèles.

Quant aux sportifs de haut niveau, ils représentent également une grande école de vie avec des jeunes qui font de nombreux sacrifices et qui ont une réelle éthique de vie. L'entreprise peut également se nourrir de cela et valoriser ses produits dans des grands événements tels les grandes épreuves cyclistes.

M. Maréchal souhaite apporter un complément d'information sur le cyclo-cross et informe les commissaires que ce sport est enraciné culturellement en Flandre.

Du côté wallon, il faut tout de même préciser qu'il y a 25 cyclo-cross dont une coupe du monde mais l'essentiel des spectateurs viennent de Flandre.

### Répliques

M. Crucke souhaite savoir si un sport-études en cyclisme existe en Wallonie pour la détection des talents.

M. Dernies lui répond qu'une sorte de sport-études existe mais cela devient alors trop exigeant pour certains jeunes qui finissent par abandonner.

M. Maréchal confirme qu'il y a trois centres de cyclisme adapté avec les études à l'Athénée de Rochefort, La Garenne à Charleroi et Jemeppe (Liège).

M. Migisha remercie les intervenants pour les réponses. Il demande à M. Eylenbosch s'il n'est pas possible de profiter du lien entre l'implantation de l'entreprise Coca-Cola pour laquelle il travaille et l'émulation du cyclisme auprès des jeunes

bruxellois.

En outre, il fait également un lien avec le vélodrome en imaginant une infrastructure de ce type en Région Bruxelloise et qui serait soutenue par les deux autres Régions.

Ce choix pourrait permettre à certains jeunes de Bruxelles d'accrocher à ce type de discipline.

Enfin, il revient sur sa question de l'engouement et les affiliations liés à la carrière à Philippe Gilbert.

**M. Eylenbosch** entend bien la suggestion qui lui est faite mais il rappelle qu'au niveau de la Région bruxelloise, son entreprise soutient activement le basket, le football, l'Adeps, Irisport, Special Olympics... sachant que dans leur première phase, les initiatives viennent souvent de bénévoles.

**M. Maréchal** souligne que la hausse d'affiliations est de l'ordre de 8 %. S'il est difficile de mesurer l'effet direct de Philippe Gilbert, il précise également qu'il y a un réel effet « Maxime Monfort » au Luxembourg.

**M. Dodrimont** demande à M. Vanassche de préciser sa réflexion à propos des rencontres avec les clubs formateurs et il souhaiterait être informé sur les retombées éventuelles de celles-ci.

**M. Vanassche** lui répond qu'il s'agit bien de la quatrième étape du plan cyclisme du Ministre des Sports.

Les clubs seront invités par les principaux dirigeants et la fédération cycliste dans les différentes provinces afin qu'ils puissent exprimer leurs différents soucis et valoriser le développement d'un dialogue orienté vers le vélo, la préparation, le matériel, les finances ou encore le sponsoring privé.

A titre d'exemple, il cite des aides accordées au club de « Ottignies-Louvain-la-Neuve-Perwez », au club « le club de Bury » ou encore au club du « VC Ardennes ».

M. Vanassche conclut en précisant qu'il y a donc bien une réelle volonté de soutenir au maximum les clubs.

**M. le Ministre** intervient et déclare qu'au niveau des clubs formateurs, il a vu les seules déclarations de M. Mathy et il lui en laisse la responsabilité.

Le ministre rappelle que tous ces jeunes coureurs n'appartiennent pas définitivement à un club. Le jeune a sa carrière et un club ne doit pas s'identifier au coureur puisque sa réussite ne dépend pas seulement du club dont il provient. Les clubs sont là pour les aider à évoluer.

Par ailleurs, M. le Ministre considère qu'il faut une certaine taille critique pour être performant et note qu'il y a de très nombreuses candidatures de parents de jeunes qui souhaitent voir leur fils entrer dans les équipes francophones mais, malheureusement, tout le monde ne peut pas être recruté.

Deuxièmement, le ministre aimerait revenir sur les déclarations de M. Eylenbosch en ajoutant qu'il a été infiniment trop modeste. Le ministre reconnaît qu'il y a des sponsors et que ceux-ci peuvent imaginer des retombées mais il faut savoir que les sociétés changent de disciplines, changent de vecteurs et que, s'il n'y avait pas des passionnés dans ces sociétés, il n'y aurait pas de sponsors.

Le ministre remercie également Luc Versele du Groupe Crédit agricole et Thomas Hubbuch du Groupe Biowanze et du Groupe Tirlémont en précisant que s'il n'y avait pas tous ces patrons qui ne font pas un calcul économique net, il n'y aurait plus de sponsors pour le cyclisme. Le ministre rappelle que le cyclisme a besoin de bénévoles mais aussi de commerciaux et d'industriels.

Dans un troisième temps, le ministre cite l'effort que fait la RTBF grâce au contrat de gestion qui, pour la première fois, rend obligatoire la retransmission de certaines épreuves de cyclisme (Grand Prix de Wallonie, Tour de Wallonie,...) tandis que le coût de ces retransmissions dépend surtout de la location de l'hélicoptère.

Dans le dialogue responsable entre le gouvernement et la RTBF, Le ministre remercie M. Philippot, son administrateur délégué, d'assurer la retransmission de ces courses alors qu'aucune autre télévision de service public ne répond à cette mission.

Au sujet des rapports avec la Flandre, le ministre rappelle que le cyclisme francophone représente 20% d'affiliés et qu'on ne peut pas parler d'égal à égal quand on représente un coureur sur cinq.

En outre, il reconnaît que les flamands ont pris de l'avance en terme d'organisation, avec leurs équipes « Topsport Vlanderen » et « Jong Vlanderen ». D'ailleurs, les francophones se sont inspirés de la Flandre mais en y ajoutant un supplément pour la partie VTT.

Le ministre ajoute qu'il a régulièrement des contacts avec le Ministre Meuters et la Ministre Weykmans dans une logique de coopération.

Le ministre reconnaît également que M. Tom Van Damme, Président de la RLVB, est un grand défenseur du cyclisme qui ne fait pas de différence entre la Flandre et la Wallonie.

Il rappelle que sur les prochains championnats de Belgique, il y en a quatre du côté wallon.

L'espoir que formule le ministre c'est que tout cela perdure car il n'y aurait rien de plus terrible, comme cela c'est passé après le Ministre Eerdekens, que tout retombe. La Fédération Wallonie-Bruxelles aimerait au moins pérenniser le dispositif jusqu'en 2018 de telle manière que toute une génération, une cohorte de coureurs puisse bénéficier de ce qui a été mis sur pied.

Quand il s'agit de trouver des moyens dans une époque d'assainissement des finances publiques et que le privé calcule tous ses contacts commerciaux, il faut se féliciter d'autant plus que le privé et le public ont pu, malgré tout, mettre

en place une réelle dynamique avec un réel avenir dans les prochaines années avec des coureurs wallons, bruxellois et germanophones.

**M. Diallo** estime que par rapport à Bruxelles, il faut travailler avec les communes pour mettre en place une dynamique avec une vraie présence de la fédération francophone dans une commune bruxelloise au moins. Il se propose d'être candidat pour Ixelles.

**M. le Président** clôture cet échange de vues très intéressant et remercie les différents intervenants.

Le Rapporteur,

P. MIGISHA

Le Président,

G. MOUYARD

## ANNEXE 1



Formation  
Aéroports  
Emploi **SPORTS** Budget  
Finances

# Le cyclisme, 2009-2014, L'Heure des records



---

Ministre en charge des Sports

# Le Cyclisme en FWB



I. Une histoire de passion

II. Etat des lieux – la Fédération et ses cercles

III. Le cyclisme de haut niveau – les équipes professionnelles

IV. Promotion et soutien des courses et grandes manifestations

V. La lutte contre le dopage





## I. **Le cyclisme en FWB: Une histoire de passion**

- Une histoire, un patrimoine
- des champions
- des courses renommées
- Un Chef de file



## II. Etat des lieux, la Fédération et ses cercles



### La Fédération cycliste Wallonie-Bruxelles

- Reconnue en 2002 et subventionnée FWB – **562.486 euros**
- Objectif de formation des aspirants, débutants et juniors dans toutes les disciplines: Route, VTT, BMX, handisport
- Nbre de membres = 9.400
- Nbre de clubs actifs = 176 ( 46 coureurs, 90 organisateurs, 40 cyclos)
- Nbre de compétitions = 505
- Nbre d'écoles de cyclisme = 25



### III. Le cyclisme de Haut niveau



#### A. Constats :

- Scission des Ligues en 2002
- Manque de représentation des coureurs francophones dans le peloton
- Manque d'encadrement professionnel
- Manque d'une structure intermédiaire de formation et de post formation vers le Haut niveau



### III. Le cyclisme de Haut niveau



#### B. Création du centre de formation cyclisme francophone (CFCF) :



#### ➤ Objectifs :




- fournir un encadrement adéquat et professionnel;
- Parfaire la formation et la postformation
- Créer une pyramide complète de formation dont la base repose sur la Fédération et les cercles
- Promouvoir l'identification à la FWB



### III. Le cyclisme de Haut Niveau





c. Modalités du soutien:

-  Partenariat public/privé
-  Impulsion et dynamique publique
-  Expertise spécifique du privé



d. Pyramide complète

-  Formation de base par les clubs et la Fédération
-  Dernier Chaînon de postformation constitué



### III. Le cyclisme de Haut niveau



#### E. les 3 Equipes

- **2 formations de route**: Wallonie-Bruxelles et Color code – BioWANZE
- **1 en VTT**: Team UCI Merida Wallonie-Mountainbike



#### F. Le Ceps:



## III. Le cyclisme de Haut Niveau



### 1. Wallonie-Bruxelles (WB)

- Mise sur pied en 2011
- Budget : public-privé
- 13 coureurs sous contrat APE
- Palmarès 2011: 9 victoires - 26 top 3 - 39 top 5
- Palmarès 2012 : 3 victoires – 2 top 3 – 9 top 5





## III. La cyclisme de Haut niveau

### 1. **WB** **Wallonie-Bruxelles**

#### ➤ **Evolution des coureurs dans des équipes PRO T**



#### **En 2011 :**

- Gaëtan Bille et Jonas Van Genechten dans l'équipe « World Tour » du LOTTO;
- Gilles Devillers, dans l'équipe « Continentale professionnelle UCI » Landbouwkrediet ;

#### **En 2012:**

- Christophe Prémont, dans l'équipe Landbouwkrediet



## III. Le cyclisme de Haut niveau



### 2. Color code – BioWANZE

- **Mise sur pied** en mars 2012, reconduite jusqu'en 2018
- **Budget** : public/privé
- **Objectifs:**

mettre en place une structure complète

permettre d'établir la pyramide de formation nécessaire

constituer un vivier large pour pérenniser l'équipe professionnelle

valoriser le travail des clubs en offrant un nouvel espace de développement à nos meilleurs talents

Donner un espace d'expression à nos meilleurs jeunes cyclistes



## III. Le cyclisme de Haut niveau



### 2. Color code – BioWANZE

- **Les coureurs:** 15
- **Palmarès 2012:** 14 victoires – 6 top 3 – 4 top 5
- **Evolution des coureurs de l’an passé:**
  - Antoine Demoiitié, Julien Stassen et Maxime Anciaux évoluent désormais au sein de WBCA



## III. Le cyclisme de Haut niveau

### 3. Team UCI Mérida Wallonie-Mountainbike

- › VTT = premier vélo qu'enfourche un enfant.
- › HOUFFALIZE = capitale du VTT
- › Le VTT = discipline très spécifique
- › **Pas de structure francophones** pour les meilleurs
- › **Objectif:** JO 2016 - 2020
- › **Budget: public/privé**



## IV. Promotion du cyclisme



- Subvention pour l'organisation de courses sur routes
- Subvention pour l'accueil – organisation des grandes manifestations: Tour de France
- Subvention pour l'organisation de course VTT



## IV. La promotion du cyclisme



### soutien à la retransmission TV

- Partenariat avec la RTBF qui inclut
  - 📄 Le TRW et le GPW;
  - 📄 Binche-Tournai-Binche;
  - 📄 Le Samyn;
- Milan-San Rémo
- Tour de Lombardie
- Ravel



## IV. La promotion du cyclisme



### Soutien aux volontaires:

- \_Club des volontaires (fête des bénévoles)
- Grande journée cyclotourisme



## V. La lutte contre le dopage



- décret du 20 octobre 2011 relatif à la lutte contre le dopage
- Cyclisme, sport le plus contrôlé en FW
- En 2011, 155 contrôles en cyclisme dont 3 positifs
- En 2012, 276 contrôles, dont 5 cas positifs
- En FWB, loin des clichés médiatiques
- Campagne de sensibilisation « ma victoire c'est sans dopage »



## Le cyclisme, également comme projet de société



### • Plus que du sport:

- **des valeurs transmises**
- **Un instrument de mobilité**
- **Un effet bénéfique sur la santé**
- **Un effet bénéfique sur l'environnement**
- **Un effet bénéfique sur l'économie et le tourisme**



## ANNEXE 2





**11 NOVEMBRE**

**1882**

**CREATION DE LA FEDERATION CYCLISTE BELGE**



**LA FEDERATION CYCLISTE A TOUJOURS SUIVI L'EVOLUTION DES INSTITUTIONS DU PAYS**

1882



1980

*TOUT A TOUJOURS FONCTIONNE SUR CE MODELE JUSQUE DANS LES ANNEES '80*

Année où certains organisateurs se sont détachés des Provinces pour créer, indépendamment, leurs épreuves ou moderniser celles qui étaient immuablement la propriété des Comités provinciaux

## 4 JOURS DU HAINAUT OCCIDENTAL



FINANCEMENT EXCLUSIVEMENT PRIVE  
BUDGET INITIAL DE 600.000 FB  
LOGEMENT EN INTERNAT DE L'ETAT  
ASBL 100% BENEVOLE

1980





Cette « conquête » du territoire francophone a amené les organisateurs à faire évoluer, parallèlement, le nom de leur épreuve:

**4 JOURS DU HAINAUT OCCIDENTAL**

**TOUR DU HAINAUT**

**TOUR INTERNATIONAL DU HAINAUT**

**TOUR DES REGIONS WALLONNES 1991**



**LA NOTORIETE DE L'EPREUVE ALLAIT DE PAIRE  
AVEC CELLE DE SES PRINCIPAUX  
VAINQUEURS**



DE **MOUSCRON – TOURNAI – FRASNES**

ON ÉTAIT PASSE A

**MONS – NAMUR – HOUFFALIZE – ARLON – NIVELLES - HEYSEL**

€

1980  
15.000,00



1991  
450.000,00

Avec comme grands partenaires:  
COLA

COCA –  
RENAULT

Et pour la première fois LA REGION



CREATION DE

1994



DEUXIEME GRAND CHANGEMENT DANS L'ORGANISATION DU CYCLISME FEDERAL

**LA CREATION D'UNE EQUIPE COMMUNAUTAIRE**

KRIS ROGIERS – Chef de cabinet  
Ministre – Président  
**LUC VAN DEN BRANDE**

Former des jeunes coureurs flamands afin qu'ils soient, ensuite, recrutés par les meilleures formations mondiales

LA REGION FLAMANDE EN ÉTAIT LE SEUL SOUTIEN



500.000

1996



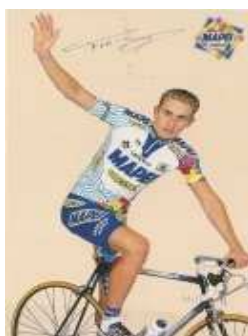
1.300.000

2013



## LE TOUR DES REGIONS WALLONNES PROFESSIONNELLE

- AVEC POUR LA 1<sup>ère</sup> ANNEE - 3 VICTOIRES D'ETAPES DE



LES VAINQUEURS FINAUX SERONT:



1996



**SCISSION DE LA  
FEDERATION**

**2002**



• **ROYALE LIGUE VELOCIPEDIQUE BELGE**



**AILE  
NEERLANDOPHONE**



**AILE  
FRANCOPHONE**





**AILE FRANCOPHONE**

**€ RESSOURCES**

**PLAN PROGRAMME FWB  
AFFILIATIONS – LICENCES  
PARTENAIRES**

**580.000 €**

**STRUCTURES**

**ASBL ASSEMBLEE GENERALE  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**COMITE EXECUTIF**

**COMITE DE GESTION**

**CLUBS A COUREURS  
CYCLOS**

**CLUBS ORGANISATEURS**

**CLUBS**

542 ASPIRANTS  
204 DEBUTANTS  
168 JUNIORS  
194 ELITES SANS CONTRAT  
32 ELITES AVEC CONTRAT

**90**

**40**

**9400 MEMBRES**

**505 COMPETITIONS**

**2007**

**EERDEKEI**

**CLAUDE**



**C**ENTRE  
**F**ORMATION  
**C**YCLISME  
**F**RANCOPHONE

ADEPS

**PUBLIC**

**PRIVE**

TRW'ORGANISATION

PLAN ROSETTA

ENTRAINEURS  
ENCADREMENT  
MATERIEL  
STAGES

LA PREMIERE IMPULSION VERS LA PROFESSIONNALISATION DE LA  
FEDERATION ET VERS LA FORMATION D'UNE STRUCTURE PYRAMIDALE  
ÉTAIT DONNÉE

**MALHEUREUSEMENT**



2008



2009





### 1<sup>ère</sup> ETAPE

## RECONDUCTION DU C.F.C.F



#### PRINCIPE





## 2<sup>ème</sup> ETAPE

### CREATION EQUIPE WALLONIE-BRUXELLES CREDIT AGRICOLE

#### CONSTATATION



L'important était de pouvoir donner le meilleur encadrement aux plus prometteurs coureurs wallons tant dans les compétitions qu'en dehors de celles-ci

L'image et la pratique du sport auprès du public sont fortement influencées par les performances réalisées par les sportifs de haut niveau.

Tout doit donc être mis en œuvre pour favoriser l'émergence de nouveaux talents.

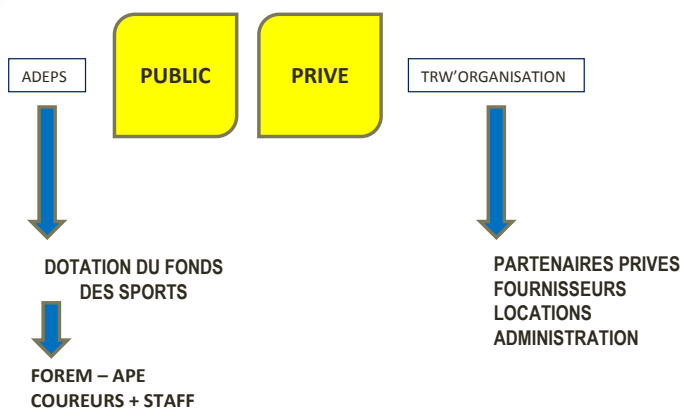
La formation des jeunes est donc primordiale.

De plus, comme la FCWB n'a pas pour mission de créer une équipe cycliste mais de chapeauter et d'encadrer les clubs affiliés dans leur rôle de formation

### **LE MINISTRE A DECIDE DE CRÉER UNE EQUIPE CYCLISTE CONTINENTALE UCI**



**TOUJOURS ARTICULE AUTOUR D'UNE STRUCTURE**

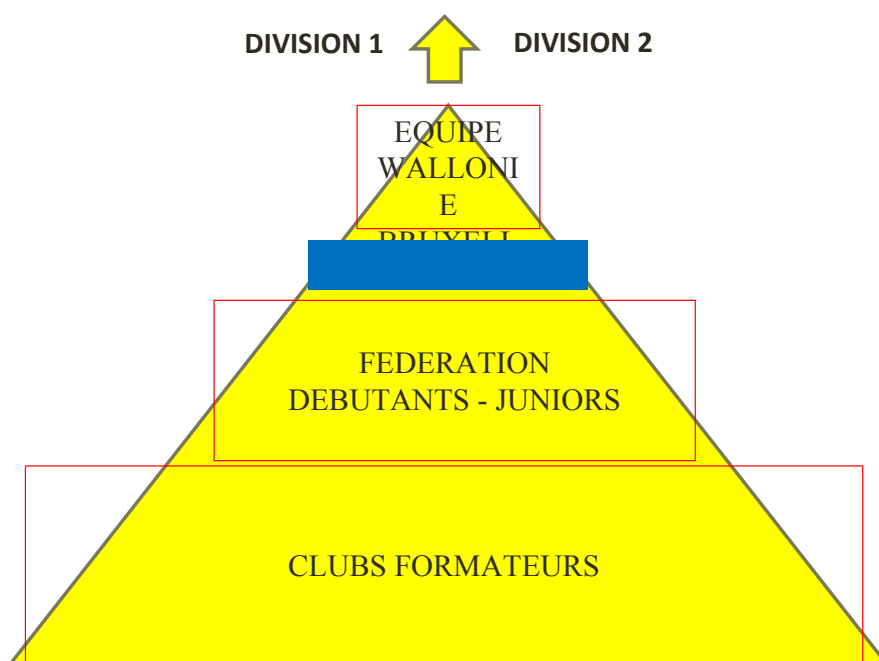


**2011 15 COUREURS**

**2012 14 COUREURS**

**2013 13 COUREURS**

### ON OBTENAIT UNE PYRAMIDE PRESQUE PARFAITE





### 3<sup>ème</sup> ETAPE

**CREATION EQUIPE  
IDEMASPORT - BIO WANZE  
COLOR CODE - BIO WANZE**



**2012  
15 COUREURS**

**2013  
15 COUREURS**

**de 18 à 22 ANS**

*EXACTEMENT SUR LE MEME PRINCIPE QUE L'EQUIPE WALLONIE-BRUXELLES*

### TABLEAUX D'HONNEUR



9	3	<b>1<sup>er</sup></b>
7	4	<b>2<sup>ème</sup></b>
10	2	<b>3<sup>ème</sup></b>
3	7	<b>4<sup>ème</sup></b>
10	2	<b>5<sup>ème</sup></b>
<b>39</b>	<b>18</b>	
2011	2012	

14
12
6
9
7
<b>48</b>
2012



### ACCESSIONS AUX ECHELONS SUPERIEURS

**2011**

VAN GENECHTEN

BILLE

DEVILLERS



LOTTO

CRELAN

**2012**

PREMONT

CRELAN

ANCIAUX  
DEMOITIE  
STASSEN





## 4<sup>ème</sup> ETAPE

**SYNERGIE  
OSMOSE  
EFFICACITE**

*LES STRUCTURES ETANT MAINTENANT BIEN EN PLACE  
LA DERNIERE PHASE DE LA MISE EN PLACE DE LA PYRAMIDE DE FORMATION  
CONSISTERA DANS LA SYNERGIE ENTRE :*



**46 CLUBS FORMATEURS**

**PLUS SPECIALEMENT  
JUNIORS  
ESPOIRS  
ELITES SANS CONTRAT**

**PESANT CLUB  
LIEGE**

**VC BURY**

**OTTIGNIES-  
PERWEZ**

## NOS DIRIGEANTS

### TOUR DE WALLONIE

#### EQUIPE WALLONIE - BRUXELLES

PRESIDENT  
JEAN EYLENBOSCH

1<sup>er</sup> VICE-PRESIDENT  
CHRISTOPHE COLLIGNON

2<sup>er</sup> VICE-PRESIDENT  
PHILIPPE DODRIMONT

3<sup>er</sup> VICE-PRESIDENT  
LAURENT DEVIN

4<sup>er</sup> VICE-PRESIDENT  
LUDGER CASTIN

ADMINISTRATEUR-DELEGUE  
YVES VANASSCHE

RESPONSABLE FINANCIER  
SABRINA DEFOORT

MEMBRES  
MICHEL DERNIES – CHRISTOPHE BRANDT – ALISSON THIMISTER  
FRANCIS VERHELLE – JEAN-PAUL SORY - MARC DUQUESNOY –  
STEPHANIE ROELENS – GERARD VERBUGGHE

#### EQUIPE COLOR CODE – BIO WANZE

ASBL LES AMIS DU VELO CLUB DE DOTTIGNIES

PRESIDENT  
WENDY  
DESSAUVAGES

1<sup>er</sup> VICE-PRESIDENT  
MARC DUQUESNOY

2<sup>er</sup> VICE-PRESIDENT  
DAMIEN YSERBYT

ADMINISTRATEUR-DELEGUE  
STEPHANE VAN MARCKE

RESPONSABLE FINANCIER  
STEPHANE VAN MARCKE

MEMBRES  
CHRISTOPHE BRANDT – YVES VANASSCHE – ALISSON THIMISTER  
ALBAN DESSAUVAGES – MICHEL DERNIES

## **ANALYSE CABINET D'AVOCATS DEBACKER**

« L'ASBL TRW'Organisation ne remplit pas les conditions posées par l'article 4. § 2. 8° de la loi du 24 décembre 1993 sur les marchés publics dès lors que:

- elle ne se trouve pas dans une situation de « dépendance étroite » à l'égard des pouvoirs adjudicateurs, et que;
- elle fonctionne selon des méthodes industrielles et commerciales

« L'ASBL TRW'ORGANISATION ne peut être considérée comme pouvoir adjudicateur au sens de la réglementation sur les marchés publics.

Indépendamment de cette qualification, il est apparu que, dans son fonctionnement actuel, l'ASBL met spontanément en concurrence ses différents fournisseurs ou prestataires de manière à obtenir le meilleur prix pour satisfaire ses besoins et met en œuvre, sans qu'elle le soit légalement obligée, les principes soutenant la réglementation des marchés publics.

***Il s'agit là d'un élément de bonne gestion dont nous encourageons la continuité. »***